

Les services éducatifs complémentaires à la formation professionnelle : qu'en est-il pour les 16-19 ans ?

Carl Beaudoin, Nadia Rousseau, Stéphane Thibodeau and Corina Borri-Anadòn

Volume 8, February 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1075505ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1075505ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Laurentienne

ISSN

1920-6275 (print)

1929-8544 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beaudoin, C., Rousseau, N., Thibodeau, S. & Borri-Anadòn, C. (2021). Les services éducatifs complémentaires à la formation professionnelle : qu'en est-il pour les 16-19 ans ? *Enfance en difficulté*, 8, 25–45.
<https://doi.org/10.7202/1075505ar>

Article abstract

Vocational Training (VT) in Quebec is influenced by labor shortage and full employment in the province. However, VT is promising for students that want to get a first qualification. Recognizing the increasing number of students with special needs in vocational training center, we investigate the organization of special needs services offered to answer their needs. From a larger national survey project, this paper aims to show the characteristics of 16-19 years old students in vocational training center as well as their special needs services. In the wake of our statistical results, we discuss the difficulty to acknowledge the real number of students with special needs and therefore, the complexity of offering services in coherence with their needs.



Les services éducatifs complémentaires à la formation professionnelle : qu'en est-il pour les 16-19 ans?

Carl Beaudoin, Nadia Rousseau, Stéphane Thibodeau, Corina Borri-Anadòn

Université du Québec à Trois-Rivières

Introduction et problématique

Depuis quelques années, la situation de l'emploi demeure favorable au Québec. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre et de plein-emploi, bon nombre d'employeurs sont prêts à recruter des jeunes sans diplôme pour combler des postes vacants, alors que d'autres s'engagent à les former directement en milieu de travail tout en leur offrant des conditions et un salaire avantageux (Cocolakis-Wormstall, 2018). Il est possible qu'à court terme, cette situation favorise l'entrée de jeunes non qualifiés sur le marché du travail et l'abandon par certains d'entre eux de leur formation. À long terme, ces jeunes s'avèrent plus exposés au risque de perdre leur emploi et de se retrouver au chômage à la suite d'un ralentissement économique, puisque leur expérience de travail n'est pas assurée d'être reconnue, contrairement au fait d'être qualifié (Emploi-Québec, 2017). La qualification professionnelle est généralement l'un des critères de base recherchés à l'embauche en contexte de marché d'emploi sans pénurie de main-d'œuvre. C'est pourquoi la formation professionnelle (FP) demeure en quelque sorte une voie tout indiquée pour les élèves qui désirent obtenir une première qualification susceptible de répondre aux exigences élevées dans les différents domaines d'activité (Emploi-Québec, 2017). Toutefois, on remarquait, déjà en 2007, que le profil des élèves inscrits à la FP

comprend plusieurs types de difficultés (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, délinquance, toxicomanie, etc.) (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], 2007).

Plus récemment, on observait que les élèves qui envisagent d'entrer à la FP vivent plus de difficulté d'adaptation et d'apprentissage que ceux qui souhaitent s'engager sur la voie des études collégiales ou universitaires (Hamelin, 2014). Qui plus est, certains élèves de la FP sont aux prises avec un retard scolaire ou encore suivent une trajectoire marquée par les échecs (Tremblay, 2010). Par ailleurs, selon le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES, 2017), le nombre d'élèves ayant des besoins particuliers (ÉBP) ne cesse de croître dans les différents ordres d'enseignement. Quant à la FP, elle n'échappe pas à cette réalité, car elle accueille de plus en plus d'élèves qui vivent des difficultés scolaires ou sociales (Doucet et coll., 2017). Selon les auteurs, considérant l'importance de soutenir ces élèves et de répondre à leurs besoins sur le plan pédagogique ou psychosocial, les CFP assurent une offre de services éducatifs complémentaires (SÉC) en réponse aux besoins exprimés dans leur milieu. D'ailleurs, la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) (ministère de l'Éducation du Québec [MEQ], 2002) reconnaît le droit des élèves à recevoir des SÉC afin d'accroître leurs chances de persévérer et de réussir (LIP, art. 1). Toutefois, il faut reconnaître que la répartition inégale et les caractéristiques spécifiques des élèves des milieux dans lesquels sont situés les CFP induisent des défis spécifiques quant à la mise en œuvre de ces services sur le territoire québécois. En effet, quelques régions du Québec sont aux prises avec une pénurie de certains professionnels en éducation ou ont un accès plus restreint à différents types de ressources en raison de leur situation géographique (Gaudreau et coll., 2004), ce qui permettrait difficilement de répondre adéquatement aux besoins des élèves dans les CFP. Dans une volonté de maintenir ou d'améliorer l'offre existante de SÉC, le Ministère s'est engagé depuis 2017 à verser des sommes supplémentaires par le biais de la mesure *Accroche-toi en FP* (MEES, 2018b). Grâce à cette aide financière, on souhaite mieux accompagner les élèves dans le développement d'habiletés ou de stratégies personnelles et sociales susceptibles d'avoir une action positive dans la réalisation de leur projet de formation.

Cadre de référence

Élèves ayant des besoins particuliers

Considérant la volonté d'accompagner et de soutenir les ÉBP en FP,

on peut certainement s'interroger sur les caractéristiques qui les distinguent. De manière générale, les ÉBP manifestent des difficultés d'apprentissage ou sont aux prises avec un handicap (MEES, 2017). En outre, selon le Ministère, ils sont sujets à vivre des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, de comportement, un problème de santé mentale ou un handicap physique ou sensoriel. Dans le contexte de la FP, signalons que les élèves à risque sont également compris dans l'appellation « ÉBP ». Concernant ces derniers, la LIP (art. 1 à 7) départage les élèves jeunes, soit ceux qui ont moins de 18 ans ou moins de 21 ans si handicapés, des élèves adultes. Considérant que nous nous intéressons aux élèves de 16-19 ans et que les ÉBP se retrouvent autant chez les jeunes que chez les adultes de la FP, cela nous incite à nous interroger sur leurs besoins en matière de soutien sur les plans individuel et scolaire, notamment au moyen des SÉC. À l'heure actuelle, la FP est engagée dans une approche non catégorielle en matière d'organisation et de prestation de services, c'est-à-dire qu'elle ne repose pas sur un code de difficulté donné par le Ministère. À ce titre, on semble opter pour une approche universelle des apprentissages, qui consiste à adapter l'enseignement et les outils utilisés au plus grand nombre d'élèves de la classe et ainsi « répondre à un vaste éventail de besoins particuliers, au lieu de multiplier les accommodements individuels » (MEES, 2017, p. 7). Compte tenu de cette approche, cela nous amène à nous interroger sur les SÉC en FP, à savoir la manière dont s'organise et s'opérationnalise l'offre de services.

Services éducatifs complémentaires

Bien que les SÉC ne soient pas uniquement l'affaire des ÉBP et que tout élève ayant des besoins puisse en bénéficier, il n'en demeure pas moins que les élèves de 16-18 ans et ceux de 19 ans et plus ne sont pas exposés à la même situation en matière de SÉC (Éditeur officiel du Québec, 2020a). En effet, comme l'évoque le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* (art. 3 à 5), les élèves de 18 ans et moins ont accès à des SÉC pour assurer qu'ils aient des conditions propices aux apprentissages à réaliser, dont des services d'information et d'orientation scolaires et professionnelles, de psychologie de même que de psychoéducation (Éditeur officiel du Québec, 2020a). Quant aux élèves âgés de plus de 18 ans ou de 21 ans pour ceux étant handicapés, c'est le *Régime pédagogique de la formation professionnelle* (Éditeur officiel du Québec, 2020b) qui s'applique. Les SÉC leur étant offerts sont décrits dans le

Régime pédagogique de la formation générale des adultes (art. 17 et 18) (Éditeur officiel du Québec, 2020c). On y lit que les élèves adultes bénéficient de services d'information sur les ressources du milieu dans le but de les soutenir sur les plans personnel et social. En se penchant sur le document ministériel qui présente le portrait d'ensemble de la formation professionnelle quant aux services et aux programmes d'études (MEES, 2018a, 2018b), on comprend mieux en quoi consistent les SÉC pour la FP. En fait, ces derniers comprennent les services de soutien à l'apprentissage, les services d'aide, de promotion et de prévention, de même que les services de vie étudiante. Les services de soutien à l'apprentissage procurent des conditions d'apprentissage favorables à la persévérance et à la réussite scolaires et professionnelles de la personne en formation (MEES, 2018b). Les services d'aide, de promotion et de prévention visent à favoriser le développement ou le maintien d'attitudes et de comportements bénéfiques pour la santé et le mieux-être de la personne dans toutes ses dimensions. Les services de vie étudiante privilégient un environnement stimulant invitant à l'engagement de la personne à l'égard de son projet scolaire et professionnel, de son milieu de formation et de sa communauté.

Au regard de ces différentes catégories de services offerts, on peut certainement se demander quels sont les types de professionnels appelés à offrir ces services. À notre connaissance, il n'existe pas au Québec de modèle d'organisation uniforme des SÉC puisqu'il revient à chaque milieu, sous la responsabilité de la direction d'école, de concevoir une offre de SÉC susceptibles de répondre aux besoins spécifiques des élèves qui fréquentent le CFP (MEES, 2017). Seuls quelques documents élaborés par les milieux de la FP ou encore par le Ministère (Éditeur officiel du Québec, 2020b, 2020c; MEES, 2019; MEQ, 2002) répertorient de manière plus ou moins exhaustive les professionnels pouvant être sollicités, ce qui ne reflète pas la diversité des professionnels que l'on peut retrouver sur le terrain.

Objectifs

Dans ce contexte où la FP accueille de plus en plus d'ÉBP qui requièrent des SÉC et où leur offre demeure méconnue, cet article vise deux objectifs :

- 1) Brosser le portrait des centres de formation professionnelle du Québec sur le plan des caractéristiques des élèves qui les fréquentent de même que sur celui des besoins des élèves en

matière de services éducatifs complémentaires du point de vue des gestionnaires, et

- 2) Recenser les services éducatifs complémentaires actuellement en place au sein des centres de formation professionnelle.

Méthodologie

S'inscrivant dans un projet plus vaste d'enquête nationale sur les SÉC à la FP, cette étude visait à joindre l'ensemble des membres de la direction des CFP du Québec ($n = 195$), pendant l'année 2019, afin, entre autres, de brosser le portrait des caractéristiques des élèves qui les fréquentent, en plus de recenser les SÉC qui y sont offerts. Comme la direction demeure responsable de l'offre de SÉC pour son école (LIP, art. 96.12), nous avons considéré principalement le point de vue des membres de la direction des CFP du Québec pour répondre à ces objectifs. Dans les prochaines lignes, nous présenterons l'articulation méthodologique de l'étude en précisant les caractéristiques de l'échantillon de même que les méthodes de recueil et d'analyse de données.

Participants

L'échantillon de cette étude se compose de 71 participants, dont 38 (53,5 %) sont des hommes et 33 (46,5 %) des femmes, représentant 90 CFP sur le territoire québécois. L'écart entre le nombre de participants et de centres sondés s'explique par le fait que quelques participants siégeaient à la direction de plus d'un centre. Lorsque certains membres de la direction ne pouvaient se rendre disponibles, ils désignaient une autre personne pour prendre part à l'étude. Des 71 participants, 57 (80,3 %) occupaient un poste de directeur, 7 (9,9 %) de directeur adjoint, 4 (5,6 %) de coordonnateur, 2 (2,8 %) de conseiller pédagogique et 1 (1,4 %) de gestionnaire administratif. D'ailleurs, mentionnons que l'exercice du recueil de données a été difficile en raison de l'absence d'un répertoire de coordonnées des CFP à jour. En effet, les informations fournies en ligne par le MEES n'avaient pas été actualisées au moment de l'enquête, ce qui ne nous a pas permis de dénombrer avec exactitude les CFP pour chacune des régions du Québec. De même, nous avons eu du mal à joindre plusieurs participants en raison des nombreux mouvements de personnel (p. ex. départs à la retraite, nouvelles affectations) ou encore de la réorganisation et de la fusion de quelques CFP. En somme, les résultats qui seront présentés se veulent un portrait statistique des CFP pour lesquels nous avons obtenu des données.

Afin de mieux apprécier la répartition géographique des CFP sondés, ceux-ci ont été classés dans le tableau 1 en fonction de la région administrative dans laquelle ils sont situés.

Tableau 1 — Répartition des CFP selon la région administrative

	n	%
Bas-Saint-Laurent	4	4,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	5	5,6
Capitale-Nationale	9	10,0
Mauricie	4	4,4
Estrie	7	7,8
Montréal	18	20,0
Outaouais	6	6,7
Abitibi-Témiscamingue	5	5,6
Côte-Nord	0	0,0
Nord-du-Québec	1	1,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	1,1
Chaudière-Appalaches	4	4,4
Laval	4	4,4
Lanaudière	8	8,9
Laurentides	3	3,3
Montérégie	9	10,0
Centre-du-Québec	2	2,2
Total	90	100,0

Comme le tableau 1 l'indique, l'échantillon couvre l'ensemble des régions administratives, à l'exception de la Côte-Nord. De là, nous avons regroupé les CFP participants en fonction de trois types de milieu dans lesquels ils œuvrent : le milieu rural (moins de 10 000 habitants), le milieu semi-urbain (de 10 000 à 100 000 habitants) et le milieu urbain (plus de 100 000 habitants). Ce découpage s'appuie sur la classification par milieu de l'Institut de la statistique du Québec. Notons que 25,6 % ($n = 23$) des CFP sondés sont localisés en milieu rural, 33,3 % ($n = 30$) en milieu semi-urbain et 41,1 % ($n = 37$) en milieu urbain. Ce portrait de l'échantillon tend à représenter les enjeux relatifs aux différents types de milieux présents au Québec.

Méthodes de recueil de données

Les méthodes de recueil de données reposaient sur deux questionnaires, l'un sociodémographique et l'autre d'enquête, administrés par téléphone par l'équipe de chercheurs chapeautant le projet. Avec le soutien de personnes œuvrant à la FP et issues de cinq commissions scolaires partenaires du projet, nous avons été en mesure de mieux circonscrire les types de SÉC pouvant être offerts dans les CFP du Québec et de rendre plus compréhensibles pour les participants les questions que nous voulions leur poser. En fin de compte, le questionnaire sociodémographique était constitué d'une dizaine de questions, dont certaines portaient sur le nom de l'établissement, la région administrative et le type de milieu dans lequel il se situe, ainsi que sur le nombre moyen d'élèves accueillis par année. En ce qui concerne le questionnaire d'enquête, il comptait aussi une dizaine de questions suivant une logique d'arborescence. Parmi les éléments abordés, il était question de la moyenne annuelle d'ÉBP et de celle d'élèves issus de l'immigration. À l'aide d'une liste préétablie de 19 professionnels généralement employés dans les CFP (p. ex. conseiller en information scolaire et professionnelle, travailleur social), les participants étaient invités à indiquer les professionnels qui faisaient partie de l'offre de services de leur CFP. Ils avaient également la possibilité de nommer des professionnels qui n'apparaissaient pas dans la liste proposée. À partir de questions ouvertes, les participants ont été interrogés sur les besoins spécifiques auxquels répondait chacun des professionnels nommés, sur les besoins existants en matière de SÉC dans leur CFP de même que sur les allocations pouvant être reçues indépendamment du MEES pour les dispenser. Soulignons que l'ensemble de leurs réponses reflétait leurs perceptions.

Déroulement

Le recueil des données s'est déroulé de la fin mai à la mi-octobre 2019. Avant la tenue du recueil de données, un partenaire, la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQ), a diffusé l'information à l'ensemble des directions des CFP en leur soulignant la pertinence de participer à l'enquête. Par la suite, nous avons contacté les participants par courriel ou par téléphone dans le but de planifier une entrevue téléphonique. Avant leur passation, les deux questionnaires (sociodémographique et d'enquête) ont été soumis par courriel aux participants afin qu'ils puissent prévoir certaines réponses

aux questions posées. Après que les participants eurent convenu d'un moment opportun, nous avons procédé à l'entrevue téléphonique, qui a duré en moyenne de 15 à 30 minutes.

Méthodes d'analyse des données

L'analyse des données comprend l'ensemble des données quantitatives colligées à l'aide du logiciel d'analyse statistique SPSS, desquelles nous avons extrait des résultats descriptifs (p. ex. fréquences observées, tableaux de contingence). Cet exercice a permis de brosser un portrait statistique des CFP sur la base, notamment, des régions administratives du Québec et des trois types de milieu (rural, semi-urbain et urbain).

Considérations éthiques

Avant d'amorcer la collecte des données, une demande auprès du Comité d'éthique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, concernée par l'enquête, a été déposée. Il était de l'avis du Comité que nous n'avions pas besoin d'un certificat éthique puisque notre étude portait sur l'amélioration de la qualité des SÉC en CFP, ce qui ne relève pas de la compétence des comités d'éthique de la recherche au sens de l'énoncé politique des trois conseils — EPTC2 sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains, article 2.5. Cela étant dit, nous avons tout de même informé les participants qu'ils étaient libres de répondre ou non aux questions. Ils pouvaient d'ailleurs se retirer à tout moment sans se justifier. Concernant le respect de la vie privée et de la confidentialité, nous avons attribué un code à chacun des questionnaires afin qu'il ne soit pas possible de l'associer d'emblée au CFP ou à la personne répondante.

Résultats

D'entrée de jeu, précisons que les résultats descriptifs présentés doivent être interprétés avec prudence puisqu'ils permettent difficilement de comparer les différentes régions entre elles. En effet, rappelons que ce ne sont pas tous les CFP du Québec qui ont participé à l'enquête. De plus, le nombre de centres par région administrative est plus élevé pour les milieux urbains, comme ceux de Montréal ou de la Capitale-Nationale, ce qui pourrait avoir tendance à surreprésenter les besoins des CFP qui y sont présents, et ce, comparativement à d'autres milieux où l'on compte moins de centres (p. ex. Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Pour ces raisons, il importe de considérer les résultats comme un portrait statistique propre à chacune des régions administratives du Québec.

Portrait des centres

Les répondants ont été sondés quant au nombre d'élèves qu'ils accueillent en moyenne par année. De manière à mieux saisir dans quelle mesure la taille des CFP de l'échantillon varie à l'intérieur d'une même région administrative, nous avons exprimé la moyenne d'élèves que l'on pouvait compter par centre selon les 16 régions administratives pour lesquelles nous avons obtenu des données (tableau 2).

Tableau 2 — Nombre d'élèves accueillis en moyenne par année dans les CFP selon la région administrative

Région administrative	moyenne	minimum	maximum
Bas-Saint-Laurent ($n = 4$ CFP)	494	250	900
Saguenay–Lac-Saint-Jean ($n = 5$ CFP)	780	500	1200
Capitale-Nationale ($n = 9$ CFP)	650	159	1500
Mauricie ($n = 4$ CFP)	669	225	1050
Estrie ($n = 7$ CFP)	468	70	2200
Montréal ($n = 16$ CFP)	1190	140	4500
Outaouais ($n = 6$ CFP)	359	20	800
Abitibi-Témiscamingue ($n = 5$ CFP)	414	60	1090
Nord-du-Québec ($n = 1$ CFP)	450	-	-
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ($n = 1$ CFP)	436	-	-
Chaudière-Appalaches ($n = 4$ CFP)	264	144	400
Laval ($n = 4$ CFP)	981	175	2600
Lanaudière ($n = 8$ CFP)	297	117	1073
Laurentides ($n = 3$ CFP)	763	115	1674
Montérégie ($n = 7$ CFP)	798	154	1915
Centre-du-Québec ($n = 2$ CFP)	488	175	800

Le tableau 2 met en évidence le fait que le nombre d'élèves inscrits peut varier à l'intérieur d'une même région administrative, et ce, peu importe sa situation géographique. À titre d'exemple, sur cinq de ses centres sondés, la région de l'Abitibi-Témiscamingue comprend un CFP qui accueille 60 élèves, alors qu'un autre en reçoit 1090.

Nous avons également interrogé les participants quant à la moyenne annuelle d'élèves de 16 à 19 ans ayant des besoins particuliers

qui fréquentent leur CFP. Bien que la recension de ces élèves ne soit pas systématiquement effectuée par la direction des CFP, les répondants de 79 des 90 (87,8 %) centres ont estimé qu'en moyenne, 22,3 % de leurs élèves ont des besoins particuliers. En analysant de plus près nos données, nous observons quelques valeurs distantes de cette moyenne. En effet, notons que 12 des 79 (15,2 %) CFP pour lesquels nous avons obtenu des résultats présentent de 41,0 % à 50,0 % d'élèves ayant des besoins particuliers, alors que ce taux se situe à près de 75,0 % pour un centre en particulier. Afin de brosser un portrait national, nous nous sommes intéressés au taux moyen de ces élèves pour chacune des régions administratives du Québec, tout en tenant compte du nombre de centres sondés par région (tableau 3).

Tableau 3 — Taux moyen annuel d'élèves ayant des besoins particuliers en FP selon la région administrative

Région administrative	%
Bas-Saint-Laurent (<i>n</i> = 4 CFP)	17,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean (<i>n</i> = 5 CFP)	27,6
Capitale-Nationale (<i>n</i> = 9 CFP)	29,9
Mauricie (<i>n</i> = 4 CFP)	8,3
Estrie (<i>n</i> = 7 CFP)	20,1
Montréal (<i>n</i> = 10 CFP)	9,1
Outaouais (<i>n</i> = 6 CFP)	28,2
Abitibi-Témiscamingue (<i>n</i> = 5 CFP)	15,0
Nord-du-Québec (<i>n</i> = 1 CFP)	2,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (<i>n</i> = 1 CFP)	50,0
Chaudière-Appalaches (<i>n</i> = 4 CFP)	18,0
Laval (<i>n</i> = 4 CFP)	7,5
Lanaudière (<i>n</i> = 8 CFP)	46,5
Laurentides (<i>n</i> = 2 CFP)	9,5
Montérégie (<i>n</i> = 7 CFP)	26,7
Centre-du-Québec (<i>n</i> = 2 CFP)	22,5

Comme le montre le tableau 3, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec n'ont respectivement qu'un centre sondé, dans lequel est accueilli sensiblement le même nombre d'élèves. Cela étant dit, nous observons que le taux moyen d'élèves ayant des

besoins particuliers se situe à 50,0 % pour la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et à 2,0 % pour le Nord-du-Québec, ce qui constitue un écart considérable.

Comme le montre le tableau 4, nous avons également sondé les répondants quant au taux moyen annuel d'élèves issus de l'immigration dans leur CFP.

Tableau 4 — Taux moyen annuel d'élèves issus de l'immigration en FP selon la région administrative

Région administrative	%
Bas-Saint-Laurent (<i>n</i> = 4 CFP)	0,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean (<i>n</i> = 5 CFP)	1,3
Capitale-Nationale (<i>n</i> = 9 CFP)	10,7
Mauricie (<i>n</i> = 4 CFP)	3,5
Estrie (<i>n</i> = 7 CFP)	2,4
Montréal (<i>n</i> = 18 CFP)	53,0
Outaouais (<i>n</i> = 6 CFP)	8,2
Abitibi-Témiscamingue (<i>n</i> = 5 CFP)	2,8
Nord-du-Québec (<i>n</i> = 1 CFP)	1,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (<i>n</i> = 1 CFP)	21,0
Chaudière-Appalaches (<i>n</i> = 4 CFP)	6,0
Laval (<i>n</i> = 4 CFP)	16,3
Lanaudière (<i>n</i> = 8 CFP)	13,8
Laurentides (<i>n</i> = 3 CFP)	5,3
Montérégie (<i>n</i> = 9 CFP)	16,9
Centre-du-Québec (<i>n</i> = 2 CFP)	3,5

Le tableau 4 montre que la région de Montréal compte, parmi ses 18 centres sondés, 53,0 % d'élèves issus de l'immigration. Celle de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se distingue avec un taux de 21,0 % d'élèves issus de l'immigration, alors que celui des autres régions dépasse rarement les 15,0 %. Il importe toutefois de rester prudent dans les analyses interrégionales puisque le nombre de CFP diffère d'une région à l'autre, ce qui est susceptible d'influencer le taux moyen par région.

Concernant les professionnels nommés comme œuvrant dans les CFP, leur nombre s'élève à 306 au total, répartis dans 19 corps d'emploi.

Soulignons d'emblée l'absence de l'orthophoniste et du technicien-interprète, types de professionnels prévus dans le choix de réponses du questionnaire d'enquête. Le conseiller d'orientation ($n = 54$; 17,6 %) est le plus représenté dans l'ensemble des corps d'emploi. Le technicien en travail social et l'orthopédagogue suivent de près avec respectivement 13,1 % ($n = 40$) et 12,7 % ($n = 39$). Seize autres corps d'emplois sont relevés dans les réponses des participants : le conseiller en information scolaire et professionnelle ($n = 23$; 7,5 %), le psychoéducateur ($n = 21$; 6,9 %), le surveillant d'élèves ($n = 19$; 6,2 %), le conseiller en formation scolaire ($n = 18$; 5,8 %), le technicien en éducation spécialisée ($n = 17$; 5,6 %), l'agent de service social ($n = 15$; 4,9 %), l'infirmier ($n = 10$; 3,3 %), le technicien en formation professionnelle ($n = 10$; 3,3 %), le travailleur social ($n = 9$; 2,9 %), l'agent de réadaptation ($n = 8$; 2,6 %), le psychologue ($n = 7$; 2,3 %), l'animateur de vie étudiante ($n = 6$; 2,0 %) et l'infirmier auxiliaire ou diplômé ($n = 4$; 1,3 %).

Le tableau 5 illustre le nombre de CFP offrant les différents types de professionnels selon le type de milieu.

Tableau 5 — Nombre de CFP offrant les différents types de professionnels selon le type de milieu

Professionnels		Rural $n = 23$ CFP	Semi-urbain $n = 30$ CFP	Urbain $n = 37$ CFP	Total $n = 90$ CFP
Infirmier	n	4	4	2	10
	%	17,4	13,3	5,4	11,1
Infirmier auxiliaire	n	0	2	2	4
	%	0,0	6,7	5,4	4,4
Agent de réadaptation	n	2	3	3	8
	%	8,7	10,0	8,1	8,9
Agent de service social	n	5	4	6	15
	%	21,7	13,3	16,2	16,7
Animateur de vie étudiante	n	3	2	1	6
	%	13,0	6,7	2,7	6,7
Conseiller d'orientation	n	17	21	16	54
	%	73,9	70,0	43,2	60,0
Conseiller en formation scolaire	n	3	7	8	18
	%	13,0	23,3	21,6	20,0

Professionnels		Rural <i>n</i> = 23 CFP	Semi-urbain <i>n</i> = 30 CFP	Urbain <i>n</i> = 37 CFP	Total <i>n</i> = 90 CFP
	Conseiller en information scolaire et professionnelle	<i>n</i>	7	9	7
	%	30,4	30,0	18,9	25,6
Orthopédagogue	<i>n</i>	11	16	12	39
	%	47,8	53,3	32,4	43,3
Psychoéducateur	<i>n</i>	3	10	8	21
	%	13,0	36,7	21,6	23,3
Psychologue	<i>n</i>	2	2	3	7
	%	8,7	6,7	8,1	6,7
Travailleur social	<i>n</i>	1	5	3	9
	%	4,3	16,7	8,1	10,0
Surveillant d'élèves	<i>n</i>	9	7	3	19
	%	39,1	23,3	8,1	21,1
Technicien en travail social	<i>n</i>	13	10	17	40
	%	56,5	33,3	45,9	44,4
Technicienne en éducation spécialisée	<i>n</i>	2	6	9	17
	%	8,7	20,0	24,3	18,9
Technicien en formation professionnelle	<i>n</i>	3	0	7	10
	%	13,0	0,0	17,9	11,1
Technicien en loisir	<i>n</i>	2	4	0	6
	%	8,7	13,3	0,0	6,7

À la lumière du tableau 5, on observe que 60,0 % de l'ensemble des centres ont au moins un conseiller d'orientation, ce qui est d'ailleurs le cas pour 73,9 % des centres ruraux, 70,0 % des centres semi-ruraux de même que pour 43,2 % des centres urbains. Par ailleurs, on note que 6,7 % de l'ensemble des centres ont au moins un psychologue. Si on tient compte du type de milieu dans lequel se retrouvent les centres, on relève que 8,7 % des centres ruraux, 3,3 % des centres semi-urbains ainsi que 8,1 % des centres urbains comptent sur au moins un psychologue.

Sur l'ensemble des 90 centres sondés, 72,2 % d'entre eux souhaitent obtenir d'autres services que ceux actuellement en place. On ne peut passer sous silence que l'orthopédagogue (*n* = 22; 24,1 %) se révèle être le professionnel le plus souhaité, alors que le psychologue (*n* = 14; 15,4 %) et le psychoéducateur (*n* = 11; 12,1 %) arrivent respectivement

en deuxième et en troisième positions. D'autres réponses ont par ailleurs été relevées : travailleur social ($n = 6$; 6,6 %), ressource en santé mentale ($n = 6$; 6,6 %), animateur de vie étudiante ($n = 4$; 4,4 %), infirmier ($n = 4$; 4,4 %), intervenant en toxicomanie ($n = 4$; 4,4 %), éducateur spécialisé ($n = 3$; 3,3 %), technicien en éducation spécialisée ($n = 3$; 3,3 %). On compte également 11 services souhaités qui ne comptent qu'une seule occurrence ($n = 1$; 1,1 %) : ateliers de formation, dépannage alimentaire ou bons d'essence, dépendances et budget, intervenant, intervenant en trouble de comportement, sexologue, technicien interprète, agent de réadaptation, technicien en formation professionnelle, surveillant et technicien en loisir.

Seuls les participants de 43,3 % des 90 centres sondés ont évoqué recevoir d'autres allocations que celles allouées par le MEES pour offrir les SÉC. À propos des allocations reçues, les participants en ont nommé sept types, pour un total de 46 réponses. Au premier rang, l'agence Emploi-Québec est nommée comme étant une source de financement pour les élèves de la FP ($n = 14$; 30,4 %). Bien que la question ait précisé de ne pas tenir compte des allocations reçues par le biais du MEES, la mesure ministérielle *Accroche-toi en FP* est la deuxième réponse qui compte le plus d'occurrences ($n = 13$; 28,3 %). Le service local d'emploi¹ ($n = 10$; 21,7 %) et Services Québec² ($n = 5$; 10,9 %) ont été nommés respectivement au troisième et au quatrième rang. Des sommes en provenance du Mouvement des caisses Desjardins ($n = 2$; 4,3 %), du Carrefour jeunesse-emploi³ ($n = 1$; 2,2 %) de même que d'initiatives d'un député local ($n = 1$; 2,2 %) ont également été rapportées par les participants.

Discussion

Suivant la présentation des résultats, quatre principaux constats surgissent à l'égard du portrait des CFP du Québec sur le plan des caractéristiques des élèves qui les fréquentent de même que sur les

¹ Le Centre local d'emploi est communément appelé le « service local d'emploi » par les répondants. Il s'agit d'une ressource gouvernementale offrant des services aux personnes ayant besoin d'une aide à l'emploi ou d'une aide financière de dernier recours.

² Services Québec a pour but de faciliter aux citoyens et aux entreprises l'accès aux services gouvernementaux (p. ex. Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail; Revenu Québec; ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale).

³ Le Carrefour jeunesse-emploi est un organisme à but non lucratif offrant des services reliés à l'emploi (p. ex. recherche d'emploi, orientation et placement).

besoins des élèves en matière de SÉC du point de vue des gestionnaires. Ces constats sont 1) l'effectif étudiant à la baisse; 2) les élèves issus de l'immigration comme étant un phénomène en progression; 3) la difficulté relative à l'identification des ÉBP; ainsi que 3) l'offre des SÉC et les besoins en la matière à la FP.

Élèves ayant des besoins particuliers : importance de leur prise en compte

D'emblée, le dénombrement des élèves ayant des besoins particuliers demeure difficile en raison de l'organisation et du fonctionnement même de la FP, qui sont régis par un système d'entrées périodiques et de sorties variables pour la plupart des programmes. De plus, ces élèves ne sont pas dans l'obligation de déclarer leurs difficultés ni de recourir par le fait même aux SÉC. En effet, selon le MEES (2017), ce sont les élèves qui ont à se responsabiliser à l'égard de leurs difficultés en collaborant notamment avec le CFP dans le but d'identifier des moyens pouvant être déployés pour les soutenir. D'ailleurs, il revient aux gestionnaires des CFP de tenter d'atténuer les obstacles qui pourraient se dresser en formation en déployant des accommodements jugés raisonnables et exempts de discrimination et de privilège (MEES, 2017). Si la reconnaissance des ÉBP par les gestionnaires des CFP demeure approximative, on peut se douter que cela pose problème si l'on veut instaurer des mesures cohérentes de soutien ou d'accompagnement à leur égard. On peut supposer que certains ÉBP pourraient bénéficier de quelques SÉC pour les accompagner dans leur parcours de formation. Il est ainsi à penser que l'offre actuelle des SÉC est susceptible d'être en inadéquation avec les besoins réels des milieux de la FP, d'où l'importance de considérer la situation.

Élèves issus de l'immigration : phénomène en évolution

Quoique nous nous soyons appuyés sur la définition de l'OCDE (2018), selon laquelle les élèves nés hors du Canada sont considérés comme des « immigrants de première génération » et les élèves nés au Canada et ayant au moins un parent né à l'étranger sont considérés comme des « immigrants de deuxième génération », il est probable que certains répondants aient mésinterprété ce que sont des élèves issus de l'immigration ou n'avaient pas les informations nécessaires pour les répertorier. Malgré tout, sur le plan de la moyenne annuelle d'élèves issus de l'immigration, il va sans dire que la région de Montréal domine.

En effet, comme l'évoquent Ouellet, Dubeau et Boultif (2019), le contexte de la FP à Montréal est singulier puisque l'on compte le plus haut taux d'élèves nés hors Canada et allophones en comparaison au reste du Québec. Selon Misiorowska et coll. (2014), ce taux se situe à 25,9 % pour l'ensemble des effectifs scolaires du Québec, alors qu'il est de 38,9 % pour les effectifs de la FP, allant même jusqu'à 50,0 % dans certaines commissions scolaires montréalaises. Reconnaisant que les enjeux liés à l'intégration linguistique, scolaire et sociale des élèves issus de l'immigration se rapportent principalement à la métropole québécoise, nos résultats suggèrent qu'elle concerne de plus en plus d'autres régions. De là, nous sommes d'avis qu'il importe de mieux décrire les profils des élèves immigrants qui choisissent un parcours de FP et les ressources qui doivent être mobilisées pour les accueillir, favoriser leur intégration linguistique, scolaire et sociale de même que pour contribuer à leur persévérance et à leur réussite scolaires. Parallèlement, depuis quelques années, on observe que le recrutement d'élèves internationaux en FP est de plus en plus marqué au Québec. D'ailleurs, on compte actuellement plus de 3000 de ces élèves qui s'engagent en FP (Éducation internationale, 2020). À notre connaissance, ce dernier cas de figure a été peu documenté. Il est pourtant susceptible d'entraîner certains défis semblables à ceux que vivent les élèves immigrants (p. ex. intégration sociale et scolaire, besoins de soutien à l'apprentissage). Pour ces raisons, cette perspective de recherche gagnerait à être davantage étayée.

De l'offre aux besoins en matière de services éducatifs complémentaires

Dans l'ensemble, les résultats révèlent que l'offre actuelle de SÉC en FP s'oriente principalement autour des services de conseillances. En effet, si l'on regroupe les conseillers d'orientation ($n = 54$; 17,6 %) et le personnel en information scolaire et professionnelle ($n = 23$; 7,5 %), on remarque que près d'un quart de tous les professionnels nommés en font partie. Là où le bât blesse, c'est notamment en ce qui concerne la prise en charge des problèmes de santé mentale des élèves en FP. En effet, le psychologue ne constitue que 2,3 % ($n = 7$) des professionnels nommés par les participants. Bien que nous soyons conscients que l'offre de service est tributaire des ressources financières et professionnelles disponibles dans le milieu, il reste que plusieurs répondants souhaitent que soient offerts davantage de SÉC dans leur CFP. La faible présence de psychologues dans les CFP des participants coïncide sans doute avec l'intérêt qu'ils manifestent pour ce type de professionnel, considérant

les élèves qui présentent notamment des problématiques de santé mentale. En outre, sur le plan du soutien scolaire, l'orthopédagogue représente tout de même 12,7 % ($n = 40$) de l'effectif des SÉC, mais il s'avère aussi le professionnel le plus souhaité. Cela témoigne sans contredit des difficultés que vivent les élèves de la FP sur le plan des apprentissages. En somme, on peut difficilement nier les besoins des 16-19 ans en matière de SÉC sur les plans de la santé mentale et des apprentissages.

Conclusion

Cet article a permis de brosser le portrait des CFP du Québec sur le plan des caractéristiques des élèves qui les fréquentent et de leurs besoins en matière de SÉC. Comme nous l'avons dépeint, la situation des élèves de 16 à 19 ans de la FP demeure préoccupante. Nous avons relevé les SÉC disponibles dans les CFP et avons fait part du souhait d'une majorité de gestionnaires de bonifier l'offre existante. Il va sans dire que des besoins importants subsistent, besoins qui tournent principalement autour du soutien psychologique et orthopédagogique des élèves.

Comme nous l'avons vu, le nombre d'élèves accueillis en moyenne par année varie considérablement d'une région administrative à l'autre, ce qui nous laisse à penser que l'offre et les besoins relatifs aux SÉC sont susceptibles de différer d'un CFP à l'autre. Bien que l'on martèle que l'effectif étudiant est à la hausse depuis plusieurs années, passant de 104 302 élèves en 2003-2004 à 120 666 en 2012-2013 (Doucet et Thériault, 2019; Tardif et Deschenaux, 2017), l'enquête a tout de même permis de constater que les participants de certaines régions du Québec remarquent une baisse de la clientèle en FP. Du reste, comme mentionné dans la méthodologie, ce constat n'est pas étranger à la fusion de certains établissements de la FP qui ont fait la manchette ces derniers mois en raison d'une baisse importante de leurs inscriptions (p. ex. régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Chaudière-Appalaches) (Bendali, 2019; Côté, 2019). En effet, en se tournant vers les données fournies par la Direction des indicateurs et des statistiques du Québec (MEES, 2019), on observe que les inscriptions pour 2014-2015 se chiffrent à 125 298, alors qu'elles ne sont plus qu'à 117 692 pour 2017-2018, ce qui constitue une baisse d'environ 6,5 %. Dans ce contexte, il nous apparaîtrait pertinent de mieux comprendre ce qui contribue à la baisse de l'effectif étudiant de la FP. Est-ce relatif à des enjeux purement démographiques? Des programmes s'avèrent-ils moins prisés dans certains CFP? Le portrait

des élèves qui s'inscrivent en FP est-il sur le point de se transformer? Empruntent-ils une autre voie de qualification? La FP est-elle suffisamment valorisée auprès de la population, notamment auprès des élèves du secondaire? Ce sont là toutes des questions qui mériteraient d'être examinées si l'on veut mieux saisir les besoins des jeunes de 16-19 ans en quête d'une première qualification.

Considérant que notre étude s'est attardée au point de vue des directions des CFP, il serait judicieux de multiplier les perspectives, notamment en donnant la parole aux élèves qui reçoivent des services de même qu'aux professionnels qui sont appelés à les offrir. Nous sommes d'avis que le croisement des points de vue de l'ensemble des acteurs des CFP contribuerait à fournir un portrait plus exhaustif des besoins de l'ensemble des élèves, dont les ÉBP, et de l'offre des SÉC à la FP au Québec.

Références

- Bendali, N. (2019, 10 avril). Les inscriptions à la formation professionnelle en chute dans Chaudière-Appalaches. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1163530/inscription-formation-professionnelle-baisse-quebec-chaudiere-appalaches>
- Cocolakis-Wormstall, M. (2018). *Pénurie de main-d'œuvre : un problème tenace*. Banque de développement du Canada.
- Côté, M. (2019). Le CFP Grand-Fjord voit le jour. *Le Quotidien*. <https://www.lequotidien.com/actualites/le-cfp-grand-fjord-voit-le-jour-57aee4d87b0909a2de7b8cee83ea7068>
- Doucet, M., Coulombe, S., Maltais, D. et De Champlain, A. (2017). *Connaissances des caractéristiques des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage en formation professionnelle (FP) : points de vue d'acteurs scolaires* [communication orale]. Congrès SSRE. Fribourg, Suisse.
- Doucet, M. et Thériault, M. (dir.) (2019). *L'adulte en formation... pour devenir soi : espaces, passages, débats et défis*. Presses de l'Université du Québec. Éditeur officiel du Québec. (2020a, 1^{er} avril). *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* chapitre I-13.3, r. 8. <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/I-13.3,%20r.%208>
- Éditeur officiel du Québec. (2020b, 1^{er} avril). *Régime pédagogique de la formation professionnelle* chapitre I-13.3, r. 10. <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/I-13.3,%20r.%2010>

- Éditeur officiel du Québec. (2020c, 1^{er} avril). *Régime pédagogique de la formation générale des adultes* chapitre I-13.3, r. 9. <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/I-13.3,%20r.%209>
- Éducation internationale. (2020). *Représentante officielle des commissions scolaires à l'internationale*. <https://www.education-internationale.com>
- Emploi-Québec. (2017). *Plan d'action 2017-2018*. Direction générale des politiques d'emploi, de la planification et du marché du travail Emploi-Québec; ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Gaudreau, L., Legault, F., Brodeur, M., Dunberry, A., Séguin, S., Hurteau, M., Legendre, R. et Mathieu, R. (2004). *Rapport d'évaluation sur l'organisation des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)*. Tome II. Rapport d'étape de la Recherche évaluative sur la politique de l'adaptation scolaire déposé au ministère de l'Éducation du Québec. Université du Québec à Montréal.
- Hamelin, P. (2014). *Réalisation du portrait global, authentique et pratique de la formation professionnelle actuelle et récente au Québec* [mémoire de maîtrise inédit]. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2007). *Des jeunes en chemin vers la formation professionnelle : parcours et motivations*. Rapport d'étude. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (2002). *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation : apprendre tout au long de la vie*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2017). *Lignes directrices pour assurer la cohérence des actions entreprises au regard de la démarche d'accompagnement de l'élève ayant des besoins particuliers — formation professionnelle*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2018a). *Portrait d'ensemble 2018-2019. Formation professionnelle. Services et programmes d'études*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2018b). *Commissions scolaires. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2019). *Effectif scolaire de la formation professionnelle, selon diverses variables, années scolaires 2005-2006 à 2017-2018, Québec*. Gouvernement du Québec, Direction des indicateurs et des statistiques.
- Misiorowaska, M., Potvin, M., Arcand, S. et Audet, G. (2014). *Formation professionnelle des jeunes et des adultes issus de l'immigration : état de la situation et étude exploratoire*. Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité. Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Groupe de recherche immigration, équité et scolarité (GRIES).

- OCDE. (2018). *PISA : Performance et bien-être des élèves issus de l'immigration : comment se situent les différents pays?* <https://dx.doi.org/10.1787/a707ffd8-fr>
- Ouellet, C., Dubeau, A. et Boultif, A. (2019). Enseigner à des adultes un métier et à mieux lire en formation professionnelle du secondaire. Dans M. Doucet et M. Thériault (dir.), *L'adulte en formation... pour devenir soi : espaces, passages, débats et défis* (p. 147-170). Presses de l'Université du Québec.
- Tardif, M. et Deschenaux, F. (2017). Le point de vue des directions de centres de formation professionnelle sur la formation universitaire à l'enseignement professionnel. *Revue des sciences de l'éducation*, 43(2), 190-230.
- Tremblay, L. (2010). *Modèle d'intervention pédagogique élaboré dans le but de favoriser une bonne estime de soi chez l'élève adulte en formation professionnelle* [mémoire de maîtrise inédit]. Université du Québec à Chicoutimi.

Correspondance

Carl Beaudoin
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Trois-Rivières
3551, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4M3
Courriel : carl.beaudoin@uqtr.ca

Résumé

La formation professionnelle (FP) au Québec est actuellement influencée par le contexte favorable pour l'emploi amplifié par la pénurie de main-d'œuvre. Elle représente une avenue prometteuse pour les élèves en quête d'une première qualification. Reconnaissant que la FP accueille de plus en plus d'élèves ayant des besoins particuliers (ÉBP), cela nous incite à réfléchir aux services éducatifs complémentaires (SÉC) offerts pour répondre aux besoins de ces derniers. Issu d'un projet plus vaste d'enquête nationale⁴, cet article vise à brosser, du point de vue des

⁴ Ce projet de recherche a été financé par le Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC) et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES), Action concertée — Persévérance et réussite scolaires.

directions des centres de formation professionnelle (CFP) du Québec ou de leur représentant, le portrait des élèves de 16-19 ans qui les fréquentent et de leurs besoins en matière de SÉC. Dans la foulée de nos résultats statistiques, nous discuterons des difficultés relatives au dénombrement des ÉBP et, par conséquent, de la complexité d'offrir des SÉC en cohérence avec leurs besoins.

Mots-clés : formation professionnelle, services éducatifs complémentaires, élèves ayant des besoins particuliers, élèves issus de l'immigration.

* * *

Abstract

Vocational Training (VT) in Quebec is influenced by labor shortage and full employment in the province. However, VT is promising for students that want to get a first qualification. Recognizing the increasing number of students with special needs in vocational training center, we investigate the organization of special needs services offered to answer their needs. From a larger national survey project, this paper aims to show the characteristics of 16-19 years old students in vocational training center as well as their special needs services. In the wake of our statistical results, we discuss the difficulty to acknowledge the real number of students with special needs and therefore, the complexity of offering services in coherence with their needs.

Key words: vocational training, educational services, students with special needs, immigrant students.